

chaque jour, aux privations et à la pauvreté, à la violation et à l'abandon des devoirs religieux et conséquemment de tous les autres. Ce fut dans les commencemens la classe ouvrière et la classe pauvre qui donnèrent l'exemple ; mais bientôt les autres classes, entraînées à la vue de ces résultats incontestables, tinrent à honneur de participer à tous ces avantages. De sorte qu'en ce moment la société de tempérance n'ayant plus d'obstacles sérieux à combattre et à vaincre, ayant vu tomber un à un tous les préjugés élevés contre elle, n'a plus qu'à poursuivre sa marche au milieu de nous, sûre de trouver chaque jour des partisans de plus en plus nombreux dans la réforme sociale qu'elle est destinée à opérer. Les personnes qui, pour des raisons que nous n'apprécions pas, ne consentent pas à en faire partie, ne lui sont du moins pas opposées, et l'encouragent de leurs paroles, de leur estime et de leur approbation, sinon de leurs exemples. Ainsi l'on peut dire que dans un tems donné cette société qui a opéré une véritable révolution morale dans un grand nombre de pays aura aussi conquis le nôtre pour le plus grand bien et le plus grand honneur de la religion et de la société.

On vient de réimprimer la quatrième édition du petit MANUEL DE L'ARCHICONGRÉGATION DU TRÈS-SAIN ET IMMACULÉ CŒUR DE MARIE. Le succès prodigieux qu'ont obtenu les premières éditions les a promptement épuisées, malgré la grande étendue du tirage ; 15,000 exemplaires ont été vendus jusqu'à présent. Dans la nouvelle édition on a fait quelques retranchemens et on a ajouté les prières de la messe pour la commodité des personnes qui ne peuvent se procurer plusieurs livres de piété ; on y a aussi ajouté plusieurs prières et des cantiques choisis en l'honneur de la Ste. Vierge. C'est l'édition la plus complète et qui répond le mieux aux besoins découverts par l'expérience des précédentes éditions. Le succès croissant de ce petit ouvrage prouve évidemment celui de l'admirable dévotion de l'Archicongrégation. Il ne pouvait en être autrement dès qu'il s'agissait d'une dévotion au Cœur de Marie, cette mère d'amour, de tendresse et de miséricorde. Aimer une mère, c'est quelque chose de si naturel, de si doux, de si consolant, c'est un besoin si puissant pour un cœur bien né, qu'aucun autre amour ne saurait lutter contre celui-là, remplacer celui-là. Car une mère, selon cette vraie et sublime expression d'un pieux écrivain, une mère, c'est un cœur, et une mère telle que Marie, c'est l'aimable et divin assemblage des perfections de tous les cœurs et de tous les amours. Si on ajoute à ces titres de Marie à notre vénération et à notre amour, celui de mère des pécheurs, le but touchant de cette dévotion instituée pour la conversion des pécheurs, but si charitable et si catholique ; on ne s'étonnera plus de la popularité de la dévotion au Saint Cœur de Marie dans tous les pays du monde, et dans le nôtre en particulier. Aussi les fruits qui en découlent sont chaque jour plus nombreux et plus éclatans : ce serait une tâche consolante et glorieuse de les proclamer tous, mais ce serait en même tems une tâche longue et difficile, tant ils sont abondans. La protection miraculeuse obtenue par l'Archicongrégation nous a fait dire depuis longtems que c'était à Marie que l'on devait le succès de toutes les charitables et pieuses entreprises parmi nous, la conversion d'un si grand nombre de pécheurs désespérés, le retour aux pratiques de la religion, les beaux triomphes qu'obtient partout de nos jours le catholicisme. Priez bien Marie, recommandez lui bien tous vos projets et tous vos besoins, enrôlez-vous dans ces rangs sacrés des dévots à son saint Cœur ; et les miracles de protection que vous verrez de vos yeux, que vous toucherez de votre main vous feront penser, croire et parler comme nous.

Nous nous sommes imposés la tâche de répondre à l'Appel honorable que contient notre dernier numéro. Appréciant comme nous le faisons la probité et la délicatesse de sentimens des signataires de l'Appel, nous nous sentons davantage inhabiles à y répondre dignement cependant, notre bonne volonté, et surtout notre impartialité dans une question que nous pouvons ne pas suffisamment connaître et qui n'est point de notre juridiction, devra nous servir d'excuse auprès du public, si besoin est. Nous pensons donc, sauf meilleur avis, que les secours accordés aux incendiés de Boucherville, étant une véritable aumône, ils doivent à ce titre être donnés aux pauvres : cela nous paraît juste et conforme à l'intention des souscripteurs. Mais qu'entend-on par pauvres dans ce cas ? Voilà une question plus difficile, et que malgré notre désir nous ne voudrions pas prendre sur nous de résoudre d'une façon générale. Voici toutefois ce que nous nous permettons humblement de suggérer. Que le comité de Boucherville

dresse une statistique des pertes de chacun et des ressources qui lui restent ; qu'il soumette au comité de secours cette statistique, afin qu'il accorde à chaque pauvre ce qu'il jugera à propos dans sa sagesse. Par là le comité de Boucherville sera déchargé d'une responsabilité toujours fâcheuse dans une circonstance aussi délicate et où les mécontentemens sont inévitables ; et personne ne s'étonnera que les charitables personnes chargées de collecter des secours décident dans leur équité à qui ils appartiennent. Nous croyons qu'il y aurait de notre part indiscrétion et témérité que de nous prononcer plus explicitement sur les questions qui nous sont adressées. Nous sommes de plus disposés à reconnaître que nous nous trompons, si nos estimables confrères et nos concitoyens sont d'une opinion différente de la nôtre.

A propos du grand désastre de Boucherville nous devons regretter que le projet d'assurance mutuelle que nous avons conseillé il y a quelque tems, et auquel la *Minerve* référerait dans un de ces précédens numéros, n'ait pas trouvé d'écho parmi nos concitoyens. Une semblable assurance procurerait aux églises et aux établissemens religieux en général tant d'avantages et à si peu de frais, que nous ne comprenons pas qu'on ne l'ait pas déjà formée. Nous rions nos lecteurs de relire l'excellent article de la *Minerve* qui traite cette question, et d'engager nos concitoyens à la prendre en considération. Depuis si longtems on parle de la nécessité de s'unir pour être forts et pour opérer le bien : combien ce que l'on en a dit prend plus de force quand cet esprit d'association doit préserver de calamités semblables à celles que l'on a eu à déplorer deux fois cette année. Nous espérons donc que l'appel que nous faisons de nouveau, à ceux surtout qui ont par leur position ou leur intelligence le plus d'influence sur la volonté de leurs concitoyens, sera entendu cette fois, et qu'on ne laissera pas en projet, comme il arrive si souvent, une institution que d'ailleurs on approuve.

On nous informe qu'un audacieux escroc parcourt les campagnes, se disant étudiant, demandant de l'argent pour continuer ses études, et présentant de prétendues recommandations de prêtres ou d'autres personnes respectables, selon l'opportunité et sa prévision du succès. Nous avons eu sous nos yeux une de ces recommandations : on ne peut mentir avec plus d'impudence ; car le faux était ici évident. Cet individu est fortement soupçonné d'être sorti de prison depuis quelque tems, ayant été condamné pour vol aux travaux forcés : il est de taille moyenne, habillement de couleur foncée, l'air hardi ; il est difficile à déconcerter. Nous prions le public de ce fait, afin que chacun évite de devenir la dupe de cet effronté coquin et le livre à la justice à laquelle il appartient bien dûment.

M. le Directeur du Collège de l'Assomption nous informe qu'une maladie, la grippe probablement, vient de se déclarer subitement dans cet établissement, avec une telle violence que trente élèves ont été obligés de quitter le collège dans un seul jour. Depuis ce moment la maladie continue ses ravages et chaque jour on est forcé de renvoyer des élèves, au point que des classes entières se trouvent désertes. En conséquence M. le Directeur nous prie d'annoncer que les exercices littéraires qui étaient annoncés pour les 25 et 26 de ce mois, ne pourront avoir lieu cette année.

Un journal assure qu'il est question à Paris de poursuivre devant les tribunaux le *Journal des Débats*, pour l'immoralité de ses feuilletons, les *Mystères de Paris*. On a en effet mis en jugement et condamné des écrits moins immoraux que ceux-là. Et ce n'est pas seulement ici un attentat aux mœurs dans le sens restreint de ce mot ; c'est encore un attentat à la morale sociale ; c'est une guerre injuste, acharnée contre toutes les institutions ; c'est un outrage incessant à tout ce que la justice, la raison, l'éducation nous ont appris à respecter. Et plus on avance dans cet abominable livre, plus l'immoralité, les sophismes effrontés, les mauvais instincts se montrent flegmés et dépouillés de toute précaution. L'auteur, malgré l'audace que suppose une pareille publication, semble de tems en tems épouvanté de tout ce qu'il écrit, et il a des pages à des intervalles réguliers consacrées à demander pardon de ce qu'il vient de dire. N'est-ce pas une dérision et une insulte ? Malgré cela, ou peut-être à cause de cela, il proteste de la vertu de ses tableaux et des mœurs qu'il décrit. Mais quand cette assertion serait vraie, ce que nous n'admettons pas, l'étonnement, l'horreur que vous inspirez par votre livre, horreur que vous semblez partager, prouve évidemment que vous peignez là des exceptions, des mœurs et des situations que n'offre pas ordinairement la